Des sorties scolaires toute l'année

140 000 €pour le financement

pour le financement des sorties scolaires



Parce que les sorties scolaires ont une importance pédagogique significative pour les enfants, la Ville mobilise plus de 136 000 euros pour les financer. En moyenne, chaque classe reçoit 500 euros en maternelle et 750 euros en élémentaire mais les écoles restent libres de répartir cette somme selon les besoins et projets de chaque classe. La Ville consacre également une enveloppe de 4 000 euros pour financer le transport des projets portés par l'inspectrice de circonscription.

Par ailleurs, depuis le départ en retraite de la majorité des chauffeurs municipaux et au vu de la nécessité de procéder à des mises aux normes très coûteuses, la Ville a modifié l'organisation du transport des enfants lors des sorties scolaires en recourant davantage à un prestataire exterieur.

Des classes de découverte variées

310 000 €

pour le financement
des classes de
découverte

Cette année encore, la Ville a proposé aux enseignants un catalogue varié de classes de découverte. Ainsi, 755 élèves de maternelle et d'élémentaire partiront à la montagne, au bord de la mer ou participeront à des classes de cirque ou de poney entre les mois de janvier et juin 2018. Pour que les enfants puissent profiter de ces séjours, la Ville participe à leur financement à hauteur de 310 000 euros. Retrouvez le guide des séjours des vacances scolaires sur www.clamart.fr

Le sport à l'école

127
classes bénéficient de ce dispositf municipal

Le saviez-vous ? À Clamart, les éducateurs sportifs municipaux et les maitresnageurs du Territoire Vallée Sud-Grand Paris assurent aux enfants un enseignement sportif de qualité, en plus des activités sportives dispensées par les instituteurs. Cette initiative de la Ville et de ses éducateurs, conventionnée avec l'Éducation Nationale, permet à tous les élèves du CP au CM2 de s'épanouir aussi bien au niveau de la sociabilité et du jeu en groupe qu'au niveau physique.



Les enfants sont évalués sur leur technique sportive, leur comportement et leur capacité à mettre en œuvre une stratégie collective. À la fin de ce cycle de 8 séances d'initiation sportive, les éducateurs établiront un bilan individualisé pour votre enfant.

La Ville encourage également la pratique sportive en allouant une enveloppe de 14 000€ aux écoles pour l'achat de petits équipements sportifs.

www.clamart.fr



Direction de l'Éducation Tél. : 01 46 62 35 35 Courriel : education@clamart.fr











La lettre des écoles décembre 2017

De nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2018



Jean-Didier BERGER
Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris



Patrice RONCARI
Adjoint au Maire
chargé des Affaires
scolaires et périscolaires
Conseiller territorial

Comme vous le savez, l'apprentissage et l'épanouissement des enfants clamartois font partie de nos priorités. En effet, nous travaillons en permanence à des nouveautés qui viennent améliorer notre offre de service public auprès des plus jeunes.

Depuis le 27 juin 2017, le décret relatif aux dérogations à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques prévoit la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours. La plupart des collectivités ont immédiatement opté pour cette configuration dès la rentrée de septembre 2017. Toutefois, à Clamart, nous avons souhaité étudier la question en toute sérénité.

Avec mon équipe municipale, nous avons fait de l'écoute une règle d'or. Ainsi, nous avons pris le temps de la réflexion et de la concertation avec toutes les parties concernées par cet éventuel changement, comme nous le faisons pour tous les projets d'envergure.

Que ce soit auprès des parents, des enseignants ou des associations concernées par les NAP, les résultats sont clairs. 22 écoles sur 23 sont favorables au retour à la semaine de 4 jours. 54,4% des parents y sont également favorables, tout comme les associations qui pourront récupérer des créneaux les mercredis.

Sur la base de ces avis convergents, nous avons donc pris la décision de revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2018. J'ai donc souhaité vous prévenir le plus en amont possible afin que vous puissiez vous organiser au mieux pour la prochaine rentrée de septembre. Aussi, en vue de cette réorganisation, nous travaillons actuellement sur différentes perspectives pour enrichir davantage l'offre périscolaire.

Dans cette attente, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et un très joyeux Noël!

Les résultats de la consultation

54%des parents d'élèves favorables à la semaine de 4 jours







Le gouvernement a ouvert la possibilité pour les villes de mettre en place des rythmes scolaires dérogatoires à la loi Peillon et d'envisager le retour à la semaine de 4 jours. Dans ce contexte, une large consultation a été initiée par la Ville de Clamart auprès des parents, des partenaires associatifs intervenant sur les temps périscolaires et des acteurs de l'Éducation afin de prendre en compte leurs attentes.

Retour à la semaine de 4 jours

À ce titre, une majorité de parents d'élèves s'est prononcée en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours. Ce résultat, qui se justifie principalement par le constat d'une plus grande fatigue des enfants ne remet pas pour autant en question la qualité des activités proposées dans le cadre des NAP, majoritairement plébiscitée dans cette enquête.

Les acteurs associatifs nous ont également indiqué que la semaine scolaire incluant la matinée du mercredi avait plutôt porté préjudice à leur audience auprès des plus jeunes, sans pour autant être « compensée » par l'offre mise en place le vendredi après-midi dans le cadre des NAP. Enfin, les enseignants, consultés par leurs instances de tutelle, ont également validé majoritairement le retour à une semaine de 4 jours.

La période d'écoute et de concertation se poursuit mais le calendrier prévu par les textes impose que le Maire dépose une demande de dérogation auprès du Directeur des services départementaux de l'Éducation nationale dans le courant du mois de janvier 2018. La municipalité s'inscrira donc dans une logique dérogatoire en proposant le retour à la semaine de 4 jours en septembre 2018.

Les horaires du matin et de la pause méridienne actuellement en vigueur seront conservés. Seule une modification de la fin des cours sera proposée pour être repoussée à 16h30.

Poursuite de l'amélioration de l'offre périscolaire

Afin de poursuivre l'objectif d'amélioration continue de la qualité de l'offre périscolaire, plusieurs sujets sont actuellement à l'étude pour enrichir le catalogue des prestations proposées par la Ville de Clamart l'année prochaine :

Les langues

L'apprentissage des langues vivantes dès le plus jeune âge est un gage de réussite scolaire et professionnelle. Les différents constats réalisés montrent à quel point notre pays est en retard sur ce sujet. La Ville réfléchit donc à une offre pédagogique diversifiée, ludique, numérique et adaptée à tous les élèves.

Le sport

Parmi les activités à succès proposées pendant les NAP, celles relatives au sport sont particulièrement appréciées par les enfants. De surcroit, les activités sportives constituent un facteur de développement psychomoteur nécessaire à l'équilibre de chaque enfant, notamment pour ceux qui connaissent des difficultés de concentration ou qui manquent de confiance en eux. Sur ce point, la Ville souhaite s'inscrire dans la continuité l'année prochaine.

La tarification

Afin de prendre en compte le coût engendré pour les familles par le retour d'une semaine scolaire sans mercredi, la municipalité étudie différentes formules permettant de concilier finances publiques et budget des familles.

L'amplitude horaire d'accueil des enfants

Pour s'adapter aux besoins des familles et répondre au mieux à leurs attentes, la municipalité mène une reflexion pour reconsidérer les horaires d'accueil périscolaire actuellement en vigueur.

Véhiculée par un projet éducatif de territoire plus dynamique, financée par un budget significatif et encadrée par des équipes d'animation mobilisées et compétentes, cette nouvelle offre devrait permettre de maintenir, tout au long d'une semaine scolaire plus équilibrée, un excellent niveau de qualité en matière d'activités périscolaires à Clamart.







La lettre des écoles décembre 2017